

Marc DANIEL

10/05/24 16:47

à l'attention du Commissaire enquêteur: enquête publique desserte Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

cc : setn@vendee.fr

Bonjour,

Nos messages adressés suite à la réunion publique de 2021 sont restés sans réponses, espérons que celui-ci sera lu ! Nous nous tenons à votre disposition sur place pour venir constater par vous même ce que ce projet va changer, pour nous, notre cadre de vie et notre entreprise.

Cordialement
Marc et Valérie DANIEL

Gîtes l'Ora des Marais

85400 Sainte Gemme la Plaine

tél: 09

port: 06

Le mar. 14 déc. 2021 à 21:31, Marc DANIEL < > @gmail.com> a écrit :

Madame, Monsieur,

Nous venons ici confirmer nos interrogations et nos inquiétudes face à ce projet tel qu'il nous a été présenté: nous sommes concernés par le tracé A à Ste Gemme la Plaine.

Nous avons investi beaucoup dans notre projet et avons acheté il y a 2 ans une propriété au lieu-dit la . Nous y avons notre habitation et notre activité principale: des gîtes.

Nos questions et inquiétudes sont les suivantes:

* Qui s'inquiète de l'éventuelle perte de valeur de notre bien immobilier (nous avons acheté avec la confirmation de Monsieur Le Maire que rien ne serait construit à proximité)?

Nous savons que ce projet n'est pas le seul point à prendre en compte dans l'estimation d'un bien immobilier mais personne ne peut affirmer que cela ne dégradera pas la zone et que cela ne nous pénalisera pas. L'intérêt est double dans notre cas puisque l'endroit remplit 2 fonctions.

* Que faites-vous de la perte de tranquillité due aux nuisances sonores pour nous et pour notre activité pendant et surtout après les travaux (aujourd'hui nous avons déjà la rd137 en bruit de fond, demain nous aurons une 2ème route à la perpendiculaire, de quoi bien accentuer le bruit) ?

Les clients sont aujourd'hui sensibles au côté paisible de notre campagne, le bouche à oreille fonctionne plus vite que la publicité, il suffit d'un seul mauvais commentaire sur des nuisances sonores ou même visuelles pour que notre activité paye le prix fort et que notre entreprise perde de sa valeurs malgré l'investissement et le travail fournit. Nous avons bien entendu vos explications mais 50dB à 60 dB c'est beaucoup, cela correspond au bruit d'un aspirateur, dites nous que ce n'est pas grand chose mais testez l'aspirateur branché pendant une heure et essayez de vous concentrer sur une lecture par exemple !!

* Avez-vous pensé aux utilisateurs Waze et autres qui se verront déviés par les axes secondaires où nos enfants et nos clients ont l'habitude de circuler librement à pieds ou à vélo ? Quelle sécurité allons-nous leur garantir puisque aujourd'hui, même les limitations de vitesse ne sont pas respectées ?

Si vous voulez vous rendre compte des choses sur le terrain et voir la proximité de votre projet sur place (assurément beaucoup plus parlant que sur un écran ou un beau papier glacé !) vous êtes les bienvenus.

Cordialement

Marc et Valérie DANIEL

Gîtes l'Ora des Marais

85400 Sainte Gemme la Plaine

tél: 09

port: 06